



# LE CLOUD LEVIER STRATEGIQUE DE L'INDUSTRIE NUMERIQUE EN FRANCE

Décembre 2012

EuroCloud France  
66 avenue des Champs Elysées  
75008 Paris  
[www.eurocloud.fr](http://www.eurocloud.fr)  
@EuroCloudFrance

## INTRODUCTION

---

C'est une conviction partagée par tous les acteurs du secteur : **le marché du Cloud Computing tire la croissance du secteur informatique et du secteur numérique plus largement**, avec d'autres segments liés à lui : mobile, digitalisation ou numérisation des échanges, e-commerce, réseau haut débit, collaboration en réseau...). Ce marché va passer en France de 2,8 milliards d'euros en 2012 à 3,8 milliards d'euros en 2014<sup>1</sup>.

Tous les observateurs et les acteurs de ce marché sont d'accord : le Cloud Computing est porteur **d'innovation** et de **sources d'emplois** en France. Dans son étude récente menée pour le compte de la Commission Européenne, le cabinet d'études de marchés IDC<sup>2</sup> est encore plus optimiste en annonçant 2,5 millions d'emplois et hauteur de 160 milliards d'euros par an produits par le Cloud Computing en Europe d'ici 2020.

Ce secteur est tiré par les usages et porté par les nouvelles pratiques mobiles des consommateurs et des employés. Il n'y aura pas de marché d'infrastructures de Cloud Computing (IaaS) si le marché des usages applicatifs (SaaS) ne se développe pas. Il faut donc développer le soutien de nos acteurs du SaaS en créant un **bassin industriel numérique** d'où émergeront les champions de demain.

Les usages du Cloud Computing peuvent permettre à nos **TPE et PME françaises de se moderniser**, de transformer leurs modèles d'affaires et, par conséquent, d'être plus compétitives. Cependant, elles ne pourront le faire sans être accompagnées. Il est nécessaire pour que ce marché se développe auprès d'elle que des relais adaptés se mettent en place et se mobilisent. Les **canaux de distribution** actuels y semblent peu ou mal préparés, la part du conseil et du support étant prépondérante dans les attentes.

Le Cloud Computing est synonyme d'une rupture des modèles économiques. Il nous paraît clé de l'inscrire dans l'agenda de **croissance et de renouveau économique de la France** et de l'Europe, et de le considérer comme un des éléments de notre politique **industrielle d'avenir**.

---

<sup>1</sup> Source : Markess International

<sup>2</sup> Quantitative Estimates of the Demand for Cloud Computing in Europe and the Likely Barriers to Take-up

## CREER LA FILIERE

---

A de très rares exceptions, les acteurs français du Cloud sont des PME et souvent des TPE. Il faut les aider pour qu'elles soient à la fois en mesure de poursuivre leurs efforts de R&D et de se positionner face à des concurrents, surtout nord-américains, plus gros, mieux capitalisés, déjà implantés en Europe et en France. Nous souhaitons la création d'une nouvelle filière du Cloud Computing.

### 1. CREER UN FONDS D'AMORÇAGE SPECIFIQUE AU LOGICIEL CLOUD

Dans un contexte de marché mondial, la vitesse de développement est cruciale. Or, le système français de qualité ne peut intervenir efficacement que lorsque les projets disposent d'une certaine capitalisation que naturellement ces jeunes entreprises du Cloud n'ont pas lors de cette phase et qui se réduit souvent au capital social (à l'exception de conditions particulières). Cette mesure permettrait d'accélérer les processus d'accès au support Oseo qui n'intervient que dans la limite du montant des fonds propres. Cette dernière contrainte conduit soit à des interventions de faible niveau soit à repousser l'entrepreneur dans un parcours du combattant, lent et artisanal, pour accroître ses fonds propres, d'ailleurs dans une proportion faible, et selon des délais incompatibles avec la concurrence internationale, en particulier celle du Cloud. Il faut par conséquent accélérer la capitalisation des nouveaux projets dès leur origine, ce qui ne pourra qu'encourager les business angels à intervenir en complément à ce stade.

#### *Proposition n°1*

---

*Créer un fonds spécifique d'amorçage pour l'industrie du Cloud qui puisse capitaliser rapidement sur des projets naissants (inférieurs à 1 Million d'euros) à visée internationale, d'un montant de 500 millions d'Euros. Ce fond pourrait intervenir si nécessaire pour les premiers tours de capital risque.*

### 2. OUVRIR LE REFERENCEMENT PUBLIC AU CLOUD ET AUX OFFRES DES PME

Les appels d'offres d'informatique passés par les administrations publiques sont souvent remportés par les grandes sociétés de services informatiques. Lorsqu'elles font actes de candidatures, les PME ou les TPE ne sont que très rarement retenues alors qu'elles disposent des compétences plus pointues face aux grands généralistes. Ce qui est vrai pour l'informatique en général l'est encore plus pour le Cloud Computing, filière très récente qui a émergé d'abord grâce aux francs-tireurs que sont les PME et les TPE porteuses d'innovations.

Afin de créer le « bassin industriel numérique », nous reprenons ici en l’adaptant à notre filière, la proposition n°11 du rapport Gallois : L’état et l’ensemble des administrations nationales et territoriales devraient conditionner leurs achats auprès des grands acteurs à leur capacité à associer les PME du Cloud Computing en tant que sous-traitants.

### *Proposition n°2*

---

*30% du montant des projets Cloud Computing confiés par le secteur public aux grands acteurs de l’informatique devront être sous-traités à des PME et des TPE.*

## DEVELOPPER LA FILIERE

---

### 3. SECURISER LES DONNEES AU NIVEAU EUROPEEN, UN ENJEU GEOPOLITIQUE MAJEUR

Le Cloud Computing produit des données qui sont mis à la disposition des utilisateurs en tout lieu et toute heure. Qui maîtrise le Cloud Computing maîtrise les données ; et qui maîtrise les données maîtrise la Société, donc tout.

Bien évidemment la création récente financée partiellement par les investissements d’avenir de Numergy et Cloudwatt ne saurait suffire à répondre à ce formidable enjeu.

Il est indispensable de bâtir un environnement sécurisé et juridique sur le territoire français et au-delà qui permettent à nos entreprises de produire et de protéger les données, qu’elles soient à caractère personnelle ou professionnelles. Seul cet environnement est en mesure de renforcer la confiance des entreprises utilisatrices et de les inciter à davantage consommer les services et les logiciels du Cloud Computing.

Nous recommandons à l’Etat de souscrire aux 4 mesures proposées, le 27 septembre 2012 par la Commission Européenne<sup>3</sup> visant à soutenir le Cloud Computing en Europe. Nous résumons ci-dessous les 3 premières mesures :

- faire un tri dans la jungle des **normes techniques** de façon à assurer l’interopérabilité, la portabilité des données et la réversibilité pour les utilisateurs de services en nuage ;
- soutenir les systèmes de **certification** à l’échelle de l’UE pour les prestataires de services en nuage fiables;
- élaborer des **conditions contractuelles** types «sûres et équitables» pour les contrats d’informatique en nuage, notamment pour les accords sur les niveaux de service.

---

<sup>3</sup> Unleashing the Potential of Cloud Computing in Europe

En parallèle à ces efforts de sécurisation, il nous apparaît indispensable d'informer les entreprises utilisatrices sur la réalité du Cloud Computing, sur ses risques et bien entendu sur ses opportunités. Nous proposons la création d'un guichet central d'information du public professionnel à la recherche d'informations avant de souscrire à un service ou une application Cloud Computing. Il ne s'agirait pas d'un lieu permettant de choisir entre différentes offres concurrentes. Le rôle de ce guichet central serait d'aider les utilisateurs à décrypter les propositions commerciales, à préciser la nature et la mesure des risques accompagnant chaque type de choix. Il pourrait également avoir un rôle de conseil en cas de difficultés avec les fournisseurs en orientant les utilisateurs vers la démarche la plus efficace.

### *Proposition n°3*

---

*Créer une « hotline » juridique et technique sur les usages du Cloud Computing à destination des utilisateurs afin de les assister dans leur choix et de les conseiller en cas de difficultés avec leurs fournisseurs.*

## DEVELOPPER LA DISTRIBUTION DU CLOUD

---

Mobiliser les acteurs de la distribution informatique est essentielle pour assurer le développement le plus large de ses technologies et de ses usages parmi les trois millions d'entreprises en France.

Les distributeurs<sup>4</sup> sont très souvent les prescripteurs uniques avec les experts comptables de toute nouvelle solution acquise par leurs clients dont ils sont les partenaires les plus proches : ils connaissent leurs métiers donc leurs besoins spécifiques. Par ailleurs les fournisseurs de services Cloud sont convaincus que leur développement passe par la distribution dite « indirecte », puisque selon les dernières études de marché, plus de 80% d'entre eux affirment avoir une politique indirecte.

Alors comment mobiliser les partenaires revendeurs qui irriguent le territoire et leur permettre de réussir cette diversification ? Aujourd'hui leur méconnaissance du Cloud en fait hésiter un certain nombre qui considèrent encore - à tort - le Cloud comme une menace.

Comme l'a démontré notre livre blanc sur la distribution et le Cloud, revendre des services Cloud est une opportunité d'ajouter de nouveaux revenus récurrents à des revenus à "un coup" et procure de fait une plus grande sécurité financière. Revendre des services Cloud apporte aussi la possibilité de proposer de nouveaux services que les PME, hors du mode Cloud, ne pourraient pas acheter comme la dématérialisation, l'archivage, la sécurité, le décisionnel, etc. Or, moins de 10% des revendeurs IT disent revendre des services Cloud. C'est dans cette voie que doit s'inscrire l'action collective pour réduire cette asymétrie.

---

<sup>4</sup> Au moins 10.000 entreprises revendent de l'informatique en France (Source Insee)

*EuroCloud France a présenté à la DIRRECTE un projet d'un ambitieux programme d'information et de sensibilisation des acteurs de la distribution qui pourrait être lancé assez rapidement pour produire ses premiers effets mesurables dès l'année 2013.*

## **ANNEXE – AUTRES PROPOSITIONS**

---

### **1. LE RETOUR DU STATUT DE LA JEUNE ENTREPRISE INNOVANTE**

Reprendre la longueur d'avance acquise par la fiscalité favorable pour les entreprises innovantes en phase d'amorçage, c'est-à-dire revenir sur l'affaiblissement du statut de Jeune Entreprise Innovante.

### **2. UNE LIGNE DU FSI DEDIE AU CLOUD**

Le Fond Stratégique d'Investissement (FSI) doit affecter une ligne dédiée au Cloud pour les entreprises intermédiaires et stratégiques (à partir de 1 millions d'€ de CA).

### **3. EXTENSION DU CREDIT IMPOT RECHERCHE AUX SERVICES CLOUD**

Augmenter et étendre le Crédit Impôt Recherche et autres aides à l'usage des services Cloud. Les entreprises nouvelles, d'une manière générale, y compris du Cloud, peuvent faire appel à l'usage de services Cloud pour fabriquer leur R&D (en lieu et place de serveurs, de logiciels, stockage, etc.) et notamment les services « Platform as a Service ». Aujourd'hui, le CIR ne couvre pas ce type de services.

### **4. INCITER LES ORGANISATIONS PUBLIQUES A ACHETER DU CLOUD**

L'achat public étant en France un levier puissant d'action sur le marché des technologies de l'information, nous proposons que le gouvernement, dans le cadre de sa nouvelle direction interministérielle des systèmes d'information et de communication (DISIC), recommande aux organisations publiques en priorité l'usage de services Cloud, sur le modèle de la politique "Cloud First" décidée récemment par la Maison Blanche.

### **5. FORMER LE SECTEUR PUBLIC AU CLOUD**

De même, la DISIC ou tout autre organisation devra mettre en place un programme de formations pour sensibiliser les administrations et les établissements publics (y compris les établissements d'enseignement supérieur, écoles, etc.) à l'intérêt des services Cloud.

### **6. « BUVEZ DU CLOUD ! »**

Cofinancer avec les acteurs du marché un programme national de communication à l'attention des PME sur les bénéfices liés à l'usage du Cloud, sur le modèle de la fameuse campagne « Buvez du lait ». L'engagement de ce type de communication aura un effet efficace sur le développement de la distribution indirecte et sur l'offre locale.

## **7. FORMER LE PERSONNEL DE LA MAGISTRATURE**

Le droit français ou communautaire est en perpétuel retard par rapport à la technologie. Le constat n'est pas nouveau mais s'amplifie avec des technologies comme le Cloud Computing. Les juges se retrouvent en difficulté face à des situations pour lesquelles ils n'ont pas été formés. La création des outils juridiques évoqués précédemment doit s'accompagner de la création d'un corps de spécialistes du Cloud Computing au sein de la magistrature.

## **8. UN PACK CLOUD POUR LES CREATEURS D'ENTREPRISE**

Inciter les créateurs d'entreprises à utiliser les services Cloud, par la mise en place d'un Pack "Cloud" et promu par des organisations comme l'APEC ou d'autres, pour les créateurs d'entreprises.

*Ces propositions ont été rédigées par le Conseil d'administration d'EuroCloud France.*

### **Membres du conseil d'administration d'EuroCloud France**

Les membres sont tous des dirigeants d'entreprises françaises, pour la plupart des fournisseurs de services Cloud représentant toutes les étapes de croissance, ainsi que des représentants de la chaîne de valeur et de distribution :

- Bruno Marty, ASPAWAY
- Daniel Mathien, ARROW ECS
- Florence Desprets, CEGID
- Eric Bussy, ESKER
- Christian Comtat, IBM
- Olivier Iteanu, ITEANU & ASSOCIES
- Stanislas de Rémur, OODRIVE
- Pierre-José Billotte, REVENDREDUCLOUD.COM
- Matthieu Hug, RUNMYPROCESS
- Ludovic Foreau, SATELLIZ
- Patrick Anguet, SFR BUSINESS TEAM
- Alain Blaise , STS GROUP